



PROCÈS VERBAL **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE**

PV 129 CDA/6

RÉUNION DU 26/02/2025 - Bureau

Présents : Messieurs DEGAND, DUTHU, EL IDRISSE, ES SBITI, OUTHIER.

Début de séance : 19h00

Président de la CDA :

Souhaite faire un point sur les différents tournois où nos arbitres vont participer.

Il y a 3 demandes d'arbitres pour les tournois à venir :

- Genlis 8 et 9 juin 2025 (U15/U18 garçons à 11).
- DUC 14 et 15 juin 2025 (jeunes et séniors F à 8).
- Vougeot (en salle) 14 et 15 juin 2025 (jeunes).

Remise des écussons pour les nouveaux arbitres : Invitation à venir.

La CDA apporte son soutien à Moutard Cyril suite à l'agression subit lors d'un match de D1.

La CDA remercie l'observateur présent Monsieur ANTAR Mohamed pour l'aide et le soutien qu'il a apporté à notre arbitre Cyril.

1. RATRAPAGE TEST PHYSIQUE

Le samedi 22 février, a eu lieu le dernier rattrapage des tests physiques des arbitres de district. Voici les résultats des convocations :

Étaient convoqués :

- D1 : Messieurs BIDAULT Philippe (absent) et DUJARDIN Nicolas (absent).
- D2 : Monsieur THIOURT Thierry (présent et test validé).
- AAD : Messieurs RIBEIRO DE OLIVEIRA Paulo (absent), LE PETIT David (absent) et TEIXEIRA Steve (absent).

En conséquence, le bureau de la CDA applique son règlement intérieur :

- Monsieur BIDAULT Philippe : application de l'article 26.2, passage de D1 à la catégorie D2 pour la fin de saison. Il sera observé et classé dans le groupe D2.
- Monsieur DUJARDIN Nicolas : application de l'article 26.2, passage de D1 à la catégorie D2 pour la fin de saison. Il sera observé et classé dans le groupe D2.

- Monsieur THIOURT Thierry : réussite au test physique, il continue la saison dans sa catégorie actuelle c'est à dire D2.
- Monsieur RIBEIRO DE OLIVEIRA Paulo : ne pourra pas prétendre à une accession au niveau supérieure pour la saison 2025/2026.
- Monsieur LEPETIT David : ne pourra pas prétendre à une accession au niveau supérieure pour la saison 2025/2026.
- Monsieur TEIXEIRA Steve : ne pourra pas prétendre à une accession au niveau supérieure pour la saison 2025/2026.

La CDA remercie le club de Dijon ULFE de nous avoir permis de réaliser le test physique dans de bonne condition.

2. NOUVEAUX GROUPES D'AFFECTATION

Un observateur ne pourra terminer la saison pour des raisons personnelles. Il avait 2 groupes un en D1 B et un en D2 B.

Monsieur EL IDRISSEI Mourad le remplacera dans le groupe D1 B et Monsieur OUTHIER Philippe le remplacera dans le groupe D2 B.

Groupe D1 A : Messieurs CACCAMO David, DEGAND Frédéric, HENOT Vincent, LAMRIT El Houssine, MOUTARD Cyril et RAVIER Raphael avec comme observateurs Messieurs ANTAR Mohamed, GUY Stéphane et MASSON Marc.

Groupe D1 B : Messieurs BEUCHOT Cyril, FRANCISCO Paul Werner, JUSSEY Alexandre et KISSARI Houssine avec comme observateurs Messieurs ANTAR Mohamed, CAUMONT Serge et EL IDRISSEI Mourad.

Groupe D2 A : Messieurs BIDAULT Philippe (RI article 26.2), CORDON Louis, CUILLIERE Thierry, DJIENSI-TCHUENTE Narcisse, THIOURT Thierry, THOMAS Vincent et ZAMBOU Jalal avec comme observateurs Messieurs ANGELO Emmanuel, BLAISON Alain et CAUMONT Serge.

Groupe D2 B : Messieurs DUJARDIN Nicolas (RI article 26.2), EL MJIDI Mourad, GUIDOT Olivier (départ district 39), JACQUERON André, RUSSO Christophe, TAINTURIER Fabien (RI article 32.1.4) et VAILLARD Geoffrey avec comme observateurs Messieurs ANGELO Emmanuel, MOREUX Richard et OUTHIER Philippe.

3. VALIDATION PASSERELLE

En début de saison 2024/2025, Mr TAINTURIER Fabien arbitre catégorie D3 a été observé 2 fois dans sa catégorie, soit en D3. Ce dernier a été signalé par des observateurs aux vus de ses prestations.

Suite à la validation de la passerelle de D3 à D2, Mr TAINTURIER est nommé arbitre D2.

Mr TAINTURIER affectera le groupe D2B et sera observé dans sa catégorie.

4. FIA FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

1) Futsal (responsable Frédéric DEGAND) :

FIA Futsal 25 au 26 janvier 2025 organisée par la LBFC.

La cote d'or avait 3 candidats :

- BEUGNOT Raphael a validé théorie et la pratique. Il a passé son examen pratique le 2/02/25.
- IMBOULA Giovanni a validé la théorie.
- MADI Ylan a validé la théorie.

2) FIA session janvier 2025 (responsable Fabien GALLY) :

La formation s'est déroulée sur le site de Gevrey CHAMBERTIN.

Les candidats ci dessous ont validé la partie théorie :

Mme OSTERMANN ; Mrs HADDOUCH ; FOURNIER ; ROLLIN ; ASMANI ; CALAIS ; CELLEIER ; MARMET ; BERISHA ; SALMI et LEBRETON.

La CDA remercie le club de Gevrey Chambertin pour son accueil. La formation s'est déroulée dans des bonnes conditions.

3) FIA session à St Marcel (71) organisée par le district de la Saône et Loire :

Un candidat, Mr SAFFIOTI Flavio a validé sa théorie.

RAPPEL :

Les candidats de la session octobre 2024 (sur le site de Dijon ULFE):

Mmes RATEAU ; ALILI ; Mrs IMBOULA ; BEDEAUX ; GOGUS ; IBOUROI ; RAHAL ; COLLARD ; HORY ; LEFORT ; DOBEK ont validé la partie théorie.

Les arbitres stagiaires des différentes sessions seront nommés par le Comité Directeur après la validation de leur examen pratique.

5. DIVERS

Le bureau de la CDA a évoqué le manquement d'un arbitre, il fera l'objet de l'application du règlement intérieur et d'un PV interne.

RAPPEL : les demandes d'années sabbatiques pour être validée et prises en comptes par la CDA doivent être déposée avant le 1^{er} septembre de la saison en cours.

Fin de séance : 21h00

Prochaine CDA Plénière le mercredi 19 mars au siège du district de cote d'or.

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189-190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : EL IDRISSEI Mourad

Le secrétaire : ES SBITI Brahim